

SOMMAIRE

Projet d'évolution de l'organisation du dépt Réseau Fixe & Environnement technique de la DT.....	1
Plan RADIAL 2024 / dérogation relative au dépassement horaire quotidien et hebdomadaire (consultation)	2
La mise au concept SMARTSTORE de la boutique du Portail de St Leu (Information).....	2

Le bilan financier, présenté par le Président, montre un retard préoccupant à fin septembre par rapport aux objectifs fixés. Bien que le mois d'octobre semble présenter une amélioration, il sera difficile de combler le retard accumulé, même avec les événements clés de fin d'année tels que les ventes en boutique au T4 et le Black Friday. La dernière prévision budgétaire (HLF) montre une dégradation de l'EBITDA et un retard sur le chiffre d'affaires du segment mobile. Ce dernier peine à inverser la tendance en raison de la pression concurrentielle, et l'ARPU qui est inférieur aux attentes

En revanche, le secteur Home affiche une meilleure résistance, avec des ventes nettes positives en ligne avec les prévisions. Mayotte, en particulier, enregistre de bons résultats dans les deux secteurs (home et mobile), et l'ouverture de la nouvelle boutique de Combani contribue positivement à ces performances.

Projet d'évolution de l'organisation du dépt Réseau Fixe & Environnement technique de la DT

Mise en musique de la feuille de route 2024

Le dossier passe en consultation après la phase information du précédent CSEE. Ce projet actuel vise à structurer les activités du Département en deux équipes :

- ✓ Équipe Environnement Technique (EvT) et Sûreté : regroupant les équipes EvT, Sécurité/Salles Techniques et le chargé de projet EVT sous un management unique.
- ✓ Équipe Ingénierie Réseau Fixe et Administration des Ressources : rassemblant les équipes d'Ingénierie, de gestion de projet fixe et l'équipe actuelle (ADR-GRC) sous un management unique.

Cette réorganisation se fera à effectif constant, sans modification des activités, des sites géographiques ou du régime de travail pour les salariés. Seuls les rattachements hiérarchiques et les zones d'intervention pour les managers seront étendus. Deux nouveaux postes seront créés : un en Prévention et un pour un chef de projet dépose industrielle. La mise en œuvre est prévue début octobre.

Pour les élus de la CFE-CGC Orange nous avons mis en évidence la perception exprimée par certains salariés sur cette évolution notamment : le mode de communication aux salariés impactés par « One note » plutôt mal perçu pour un sujet aussi important, donnant l'impression d'un projet déjà décidé à l'avance; pas de co-construction en amont qui aurait permis à chacun d'apporter son expertise et son éclairage, l'introduction d'une hiérarchie intermédiaire ressentie comme pouvant être

un frein à l'évolution professionnelle. Face à ces inquiétudes, le directeur de la DT estime qu'il est nécessaire d'adopter une approche plus pédagogique. Pour l'instant, seuls les managers ont été informés. Cependant, une fois le dossier présenté aux élus, tous les collaborateurs concernés pourront s'exprimer librement et partager leur expertise lors de la mise en œuvre. Le projet pourra ainsi évoluer avec la participation de tous les protagonistes. Cette réorganisation n'entrave en rien les opportunités d'évolution professionnelle (« c'est une croyance infondée » selon lui). Le rapport de la CSSCT fait également état de perceptions négatives sur le projet de la part de certains salariés.

Analyse de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC Orange prennent acte de cette évolution d'organisation au sein de la DT et tiennent compte des propos rassurants de la Direction mais il semble important d'exprimer ce que ressentent certains collaborateurs qui subissent ce changement. Notre vote favorable est assorti d'une réserve. Nous demandons à la Direction une vigilance sur le changement de management, l'élargissement de périmètre, et la mise en place d'un échelon hiérarchique intermédiaire. Il ne faut pas que cela soit un frein dans les évolutions de carrières.

Pour le vote il y a eu 17 POUR (dont la CFE-CGC Orange) et 2 ABSTENTION.

Plan RADIAL 2024 / dérogation relative au dépassement horaire quotidien et hebdomadaire (consultation)

Objectif : Remise en état du réseau en 14 jours

Cette consultation annuelle, effectuée avant la saison cyclonique, précise les protocoles d'Orange pour assurer la continuité de son réseau avant, pendant et après un cyclone, avec pour objectif de rétablir le service en moins de 14 jours. Cette année, une mesure nouvelle est mise en place : durant les périodes d'alerte rouge, deux techniciens seront affectés en permanence sur chacun des quatre sites stratégiques (Le Port, Le Chaudron, Sainte-Clotilde, et La Compagnie).

Par ailleurs, une solution pérenne a été instaurée avec EDF pour remédier aux problèmes d'énergie rencontrés précédemment, avec la désignation de deux interlocuteurs dédiés à Orange pendant la période cyclonique. Concernant les nacelles, des dispositions spécifiques visent à assurer leur disponibilité

suffisante tout au long de la période. Enfin, sur le volet ressources humaines, en cas de dépassement des durées légales de travail quotidien et hebdomadaire, Orange s'engage à respecter strictement les dispositions du Code du travail.

Analyse de la CFE-CGC

Le plan RADIAL, conçu pour structurer le processus de rétablissement du réseau, est reconnu pour son efficacité et ne suscite aucune remise en question. Ce projet intègre les enseignements des faiblesses rencontrées par le passé, notamment en ce qui concerne la gestion de l'énergie, la disponibilité des nacelles et la permanence des équipes sur site. **Le projet RADIAL 2024 a obtenu un soutien unanime de la part des élus.**

La mise au concept SMARTSTORE de la boutique du Portail de St Leu (Information)

Boutique le Portail St Leu : la 5^{ème} à passer sous le concept SMARTSTORE

Après Chatel, Sainte-Suzanne, Le Port et Saint-Paul, la DO poursuit la transformation de certaines boutiques vers le concept SMARTSTORE. La prochaine boutique concernée sera celle de Saint-Leu-Portail, dont la mise en service est prévue début 2025 pour ne pas perturber les événements commerciaux de fin d'année. Pendant les travaux, une boutique éphémère sera mise en place comme cela a été fait à Sainte Suzanne. Ce projet SMARTSTORE est très apprécié par le

personnel pour le confort de travail amélioré qu'il offre, et le parcours client y est optimisé au maximum. Ce projet sera présenté en consultation lors d'un prochain CSEE.

Analyse de la CFE-CGC

D'après la Directrice Clients, l'expérience des boutiques ayant adopté le concept SMARTSTORE montre clairement que ce modèle stimule l'activité commerciale et attire davantage de clients. Nous accueillons favorablement cette évolution vers le concept SMARTSTORE, qui est également apprécié par les équipes de la boutique.

VOS REPRESENTANTS
CFE-CGC ORANGE
DE LA DORM

Vos Élus CSE :

Jean-François Payet : 0692 00 45 57
Ingrid Dobaria : 0693 21 85 16
Sylvain Gadiollet : 0692 01 62 50
Sinda Buchle : 0692 09 75 71
Jean-Michel Maillot : 0692 074 074
Mariame NAHOUDA H. : 0639 40 93 99
Raphael Erudel : 0692 29 83 66
Vanessa Moinache : 0692 64 90 94
Audrey Willette : 0692 07 05 51

Prochain CSEE : les 28 & 29 novembre 2024

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?

Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange

Ou cliquez [ici](#)



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
[DO Réunion-Mayotte](#)

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

